NOTE D'ORIENTATION

Eurofound

Qualité de vie

# Insécurités sociales et résilience

**Toute citation du présent rapport doit être accompagnée de la référence suivante:**
Eurofound (2018), *Insécurités sociales et résilience*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

**Auteurs:** Hans Dubois et Tadas Leončikas

**Directeur de recherche:** Tadas Leončikas

**Projet Eurofound:** Notes d'orientation EQLS (180701)

**Luxembourg**: Office des publications de l'Union européenne

Le présent rapport et tous les documents connexes sont disponibles en ligne à l'adresse:
http://eurofound.link/ef18019

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2018

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Pour toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres éléments non couverts par le droit d'auteur d'Eurofound, l'autorisation doit être obtenue directement auprès des titulaires du droit d'auteur.

Image de couverture: © Eurofound, Oliver Polet/EUP-Images

Autres images: p. 1 © Eurofound, Juha Roininen/EUP-Images; p. 2 © Eurofound, EUP-Images; p. 5 © stockfour/Shutterstock; p. 18 © Eurofound, EUP-Images; p. 20 © Thomas Bethge/Shutterstock

Toute question relative au droit d'auteur doit être adressée par écrit à l'adresse suivante:
copyright@eurofound.europa.eu

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) est une agence tripartite de l'Union européenne dont le rôle consiste à fournir des informations dans le domaine des politiques sociales, de l'emploi et du travail. Eurofound a été créée en 1975 par le règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil en vue de contribuer à la planification et à la conception de meilleures conditions de vie et de travail en Europe.

**Version imprimée:** ISBN: 978-92-897-1741-0 ISSN: 2599-8145 doi:10.2806/685680 TJ-AR-18-002-FR-C
**PDF**: ISBN: 978-92-897-1743-4 ISSN: 2599-8188 doi:10.2806/02431 TJ-AR-18-002-FR-N

**Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail**

**Téléphone:** (+353 1) 204 31 00
**Courriel**: information@eurofound.europa.eu
**Web**: www.eurofound.europa.eu

**Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.**

**Numéro gratuit*:** 00 800 6 7 8 9 10 11
*Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

# Introduction

La présente note d'orientation examine les perceptions de l'insécurité chez les citoyens de l'UE, en se concentrant sur leur évaluation de la probabilité de répercussions négatives pour eux-mêmes et leur foyer dans cinq domaines:

- insécurité personnelle – sentiment d'être personnellement menacé (par la criminalité, par exemple))
- insécurité en matière de logement – peur de perdre son logement
- insécurité en matière de soins de santé – peur de ne pas pouvoir payer ses soins de santé
- insécurité en matière d'emploi (pour les personnes qui ont un travail) – peur de perdre son emploi et de ne pas pouvoir en trouver un autre
- insécurité relative aux revenus perçus à un âge avancé – peur de ne pas disposer de revenus suffisants à un âge avancé

Jusqu'ici, la plupart des études sur l'insécurité s'étaient concentrées sur l'insécurité économique, que l'on peut généralement définir comme l'anxiété produite par l'incertitude quant aux conditions matérielles futures (Stiglitz et al., 2009; Bossert et D'Ambrosio, 2013). Cependant, la sécurité économique ne constitue pas nécessairement un rempart contre les autres types d'insécurité. Même avec des revenus confortables, il est possible, par exemple, de perdre sa maison à la suite de problèmes d'endettement (Eurofound, 2013). L'emploi, en particulier, a un effet important sur la sécurité économique – bien qu'ici aussi, les effets négatifs d'une insécurité prolongée ou de la perte effective de l'emploi puissent s'étendre au-delà de l'aspect financier, en entraînant, par exemple, une exclusion sociale ou des problèmes de santé mentale (Kim et Knesebeck, 2016; Renahy et al., 2018).

La plupart des insécurités examinées dans la présente note d'orientation possèdent une composante économique, mais sont également influencées par d'autres facteurs. Par exemple, la perception de l'insécurité liée au logement est influencée par la législation relative à la protection des locataires, la perception de l'insécurité en matière de pensions de retraite est influencée par l'offre de soins de longue durée, tandis que la perception de l'insécurité en matière de soins de santé est influencée par la présence ou l'absence de couverture maladie. Les aides et les lois existantes peuvent également influer sur le sentiment d'insécurité, tout comme le fait de connaître ou d'ignorer leur existence (Eurofound, 2015).

L'analyse des insécurités sociales proposée dans la présente note d'orientation s'appuie sur des données collectées dans le cadre de l'Enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS) menée en 2016 dans les 28 États membres de l'UE.

# Contexte politique

Dans son document de réflexion sur la dimension sociale de l'Europe, la Commission européenne précise que «les sociétés européennes sont prospères et offrent à leurs populations une certaine abondance. Elles disposent des niveaux de protection sociale les plus élevés au monde et figurent en très bonne place pour ce qui est du bien-être, du développement humain et de la qualité de la vie. Les Européens en conviennent. Ils se disent généralement heureux et satisfaits de leur sort.» (p. 6) Cependant, le document poursuit en indiquant que de nombreuses personnes expriment des inquiétudes quant à l'avenir. La crise financière et économique de ces dernières années est citée comme l'un des facteurs clés. Celle-ci a démontré que même les personnes habituellement moins vulnérables pouvaient subitement perdre leur emploi, tomber dans le surendettement et ne plus être en mesure de payer leurs soins de santé.

Le document de réflexion met en lumière plusieurs problèmes sociaux, tels que la criminalité et l'insécurité, et identifie diverses tendances qui accentuent ce sentiment d'insécurité: la modification des modèles familiaux, la mondialisation, la numérisation, les nouvelles formes de travail, l'urbanisation et le vieillissement démographique. «Nombre de ces évolutions sont porteuses de perspectives inédites, comme une plus grande liberté de choix, la possibilité de vivre en meilleure santé et plus longtemps, de meilleures conditions de vie et des sociétés plus novatrices et plus ouvertes. Mais elles suscitent aussi de nouvelles interrogations. Tout le monde peut-il en bénéficier? Nos sociétés et nous-mêmes sommes-nous suffisamment préparés aux changements à venir? Le rythme et la complexité de nombreuses transformations actuellement à l'œuvre alimentent un sentiment (doublé d'un risque réel) de bouleversements et d'insécurité pour le quotidien de bien des gens, tout en entretenant l'impression d'un accroissement des injustices et des inégalités.» (p. 6)

L'importance du sentiment de sécurité dans la vie est largement reconnue. La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations unies en 1948 établit que toute personne a droit à «la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.» (article 25) Le socle européen des droits sociaux, proclamé par les dirigeants de l'UE en 2017, est un engagement politique à faire progresser les droits sociaux des citoyens de l'Union. Ce document souligne la nécessité pour les dirigeants des États membres de s'attaquer en priorité au problème de l'insécurité économique et sociale. Il appelle à la création d'emplois sûrs et adaptables, insiste sur le droit qu'ont les personnes d'un âge avancé de disposer de ressources leur permettant de vivre dans la dignité, et réaffirme le droit d'accéder en temps utile à des soins de santé abordables et de qualité.

Compte tenu des vicissitudes de la vie et de l'économie, l'élimination de l'insécurité matérielle peut avoir ses limites et implique de toute façon des coûts. Autrement dit, nous sommes forcés d'accepter un certain degré d'insécurité. La définition du niveau acceptable risque toutefois de varier en fonction du type d'insécurité en question. Par exemple, rares sont ceux qui contestent le fait qu'un niveau élevé de sécurité personnelle et un certain niveau basique de sécurité en matière de logement sont souhaitables, alors que le consensus relatif à l'insécurité en matière d'emploi ou de revenus n'est peut-être pas aussi marqué. Les avis divergent encore plus en ce qui concerne le niveau de protection optimal contre les dangers ou le rôle que le secteur public ou privé doit jouer à cet égard. Néanmoins, «la politique publique doit s'efforcer de trouver la manière la plus efficace d'atteindre un niveau moyen socialement souhaitable de sécurité économique» (Osberg, 2015, p. 35).

Les systèmes de sécurité sociale peuvent protéger les individus contre les répercussions financières de risques sociaux tels que la maladie, la vieillesse ou la perte d'emploi. D'un autre côté, l'incapacité de ces systèmes à apporter un sentiment de sécurité peut se transformer en défi de société. Certains ont même associé les insécurités perçues – notamment en matière d'emploi – à un déclin démocratique (Inglehart, 2018).

Dans l'ensemble, il est clair que, même si la plupart des citoyens européens jouissent d'un certain confort matériel en comparaison avec les populations d'autres parties du monde, le sentiment d'insécurité peut miner la qualité de vie. Pour comprendre les incertitudes et le mécontentement, il ne suffit pas de regarder les conditions de vie actuelles, mais aussi les perceptions quant à ce que l'avenir réserve. C'est pourquoi la présente note d'orientation aborde l'insécurité sociale dans une perspective élargie, non seulement en incluant des dimensions qui ne sont généralement pas couvertes dans les discussions sur le sujet (comme l'insécurité personnelle), mais aussi en examinant le sentiment subjectif d'insécurité.

# Principales conclusions

- Seul 1 % de la population européenne se sent en totale sécurité par rapport aux cinq types d'insécurités sociales étudiées dans la présente note: personnelle, en matière de logement, de soins de santé, d'emploi et de retraite. Si l'on y ajoutait d'autres dimensions, peut-être que personne dans l'UE ne se sentirait libre de toute forme d'insécurité sociale.
- Bon nombre de citoyens sont confrontés à des insécurités multiples. Plus d'un dixième de la population de l'UE (12 %) a le sentiment d'être exposée aux cinq types d'insécurités, bien que le degré d'insécurité ressenti varie en fonction du type d'insécurité concerné.
- Les groupes à faibles revenus sont généralement ceux qui se sentent le moins en sécurité, mais l'insécurité est également répandue dans les groupes plus aisés.
- **Insécurité personnelle**: Plus d'un quart (27 %) des personnes âgées de 75 ans et plus ne se sentent personnellement pas en sécurité lorsqu'elles sortent dans le voisinage le soir ou lorsqu'elles sont seules chez elles la nuit. Dans les autres groupes d'âge, la prévalence de l'insécurité personnelle est plus faible, autour des 16-17 %.

  Les personnes à faibles revenus sont plus susceptibles de ne pas se sentir personnellement en sécurité lorsqu'elles sortent dans le voisinage le soir ou lorsqu'elles sont seules chez elles la nuit, et elles ressentent ces types d'insécurité avec une plus grande intensité. Ce constat se vérifie quel que soit leur sexe et indépendamment du fait que ces personnes vivent en milieu urbain ou rural.
- **Insécurité en matière de logement**: Les ménages à faibles revenus qui vivent dans un logement en location privée sont particulièrement vulnérables à ce type d'insécurité.
- **Insécurité en matière de soins de santé**: Les préoccupations concernant l'accessibilité des soins dentaires et de santé mentale sont les plus fréquentes, citées respectivement par 36 % et 34 % des personnes interrogées. Par ailleurs, 17 % de la population européenne n'est pas certaine d'être en mesure de payer les soins de santé les plus élémentaires – les soins primaires.

  Les personnes à faibles revenus ne sont pas les seules à douter de leur capacité à prendre en charge des soins de santé en cas de besoin. Cette crainte est également présente dans les groupes à revenus intermédiaires et chez des personnes n'ayant apparemment jamais éprouvé de difficultés à payer leurs soins de santé auparavant.
- **Insécurité en matière d'emploi**: Seul 1 travailleur sur 10 (11 %) n'est pas du tout inquiet pour la sécurité de son emploi, c'est-à-dire qu'il pense qu'il a très peu de chances de perdre son travail dans les six prochains mois et que, dans l'éventualité où il le perdrait, il est très probable qu'il en trouve un nouveau équivalent.

  Les travailleurs sous contrat à durée indéterminée sont ceux qui affichent les plus hauts niveaux de sécurité de l'emploi. Cependant, même dans ce groupe, près d'un quart des travailleurs n'excluent pas complétement la possibilité de perdre leur emploi dans les six prochains mois.
- **Insécurité relative aux pensions de retraite**: Les femmes sont celles qui s'inquiètent le plus de l'adéquation de leurs revenus lorsqu'elles seront âgées. Cette crainte semble en grande partie liée à la situation conjugale: elle est davantage exprimée par les femmes séparées et divorcées que par les femmes mariées ou célibataires.

  Ce type d'insécurité est à mettre en rapport avec le manque de confiance dans le système de retraite et n'est pas contrebalancé par les ressources actuelles: 60 % des personnes situées dans la moitié supérieure de l'échelle des revenus qui ont donné une note faible au système public de retraite s'inquiètent également des revenus qu'elles percevront lorsqu'elles seront âgées.
- Dans l'ensemble, plus le sentiment de sécurité est fort, plus grande est la résilience. Cependant, même les personnes obtenant les meilleurs scores en termes de résilience peuvent être confrontées à des insécurités sociales. Par exemple, bon nombre d'entre elles se disent extrêmement inquiètes de ne pas disposer de revenus suffisants lorsqu'elles seront âgées.
- Si les ressources personnelles contribuent à forger la résilience, d'autres facteurs, tels que le soutien social, sont également essentiels. Les personnes qui ont fortement confiance dans les institutions publiques, qui bénéficient d'un soutien interpersonnel solide et qui disposent de ressources personnelles confortables sont aussi celles qui expriment le sentiment de résilience le plus fort. Celles-ci sont moins susceptibles de ressentir des insécurités, mais même lorsque c'est le cas, elles sont généralement plus résilientes que les personnes qui font moins confiance aux institutions, ne bénéficient pas de soutien interpersonnel ou disposent de ressources personnelles moins importantes.

# Analyse des éléments probants

## Cartographie des insécurités sociales perçues dans l'UE

Cette section examine les cinq types d'insécurité et souligne les cas dans lesquels leur intensité varie en fonction de caractéristiques telles que l'âge, le sexe, le cadre de vie (urbain ou rural) et le niveau de revenus.[1]

### Insécurité personnelle

Le fait de ne pas se sentir en sécurité dans son environnement peut contribuer à réduire la qualité de vie en empêchant la personne de socialiser, d'interagir, de faire de l'exercice à l'extérieur, d'utiliser les transports publics, etc. C'est pourquoi il est important que les décideurs politiques tiennent compte du sentiment d'insécurité personnelle, en plus de s'attaquer à ses causes, comme la criminalité.

Pour mesurer les perceptions en matière de sécurité personnelle, l'EQLS a demandé aux sondés dans quelle mesure ils étaient d'accord avec les affirmations suivantes: «Je me sens en sécurité lorsque je marche seul(e) dans ce quartier à la nuit tombée» et «Je me sens en sécurité lorsque je suis chez moi seul(e) la nuit». Dans l'ensemble de l'UE, 45 % des sondés se disent tout à fait d'accord avec la première affirmation, tandis qu'ils ne sont que 35 % à se dire tout à fait d'accord avec la seconde. Ces personnes sont donc celles qui affichent le sentiment de sécurité personnelle le plus fort. À l'autre extrême se trouvent les personnes qui connaissent le sentiment d'insécurité personnelle le plus intense, à savoir les 2 % et 4 % qui ont répondu qu'elles n'étaient pas du tout d'accord avec ces affirmations. Le reste des sondés, qui représentent 53 % et 61 % respectivement, affichent des degrés d'insécurité intermédiaires.

C'est chez les personnes âgées de 75 ans et plus que le sentiment d'insécurité personnelle est le plus intense. Plus du quart (27 %) d'entre elles affirment ne pas se sentir en sécurité dans la rue une fois la nuit tombée ou seules chez elles la nuit. On constate peu de variations dans les autres groupes d'âge, bien que les taux soient légèrement plus élevés chez les 18-24 ans (16 %) et les 65-74 ans (17 %).

Le sentiment accru d'insécurité exprimé par le groupe des 75 ans et plus s'observe aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Leurs craintes peuvent être liées à la criminalité, au trafic automobile ou au risque de chute. Les constatations confirment l'idée générale selon laquelle nous avons besoin de données plus spécifiques pour évaluer correctement la situation des personnes âgées, au lieu de traiter toutes les personnes de plus de 65 ans

1 Aux fins de la présente note d'orientation, on entend par «revenus» le revenu disponible équivalent du ménage des sondés. Le niveau d'urbanisation (qui sert à distinguer le milieu urbain de l'environnement rural) a été déterminé en fonction des réponses fournies aux questions du sondage.

## Figure 1: Sentiment d'insécurité personnelle (%) selon le sexe, le cadre urbain/rural et le revenu, UE, 2016

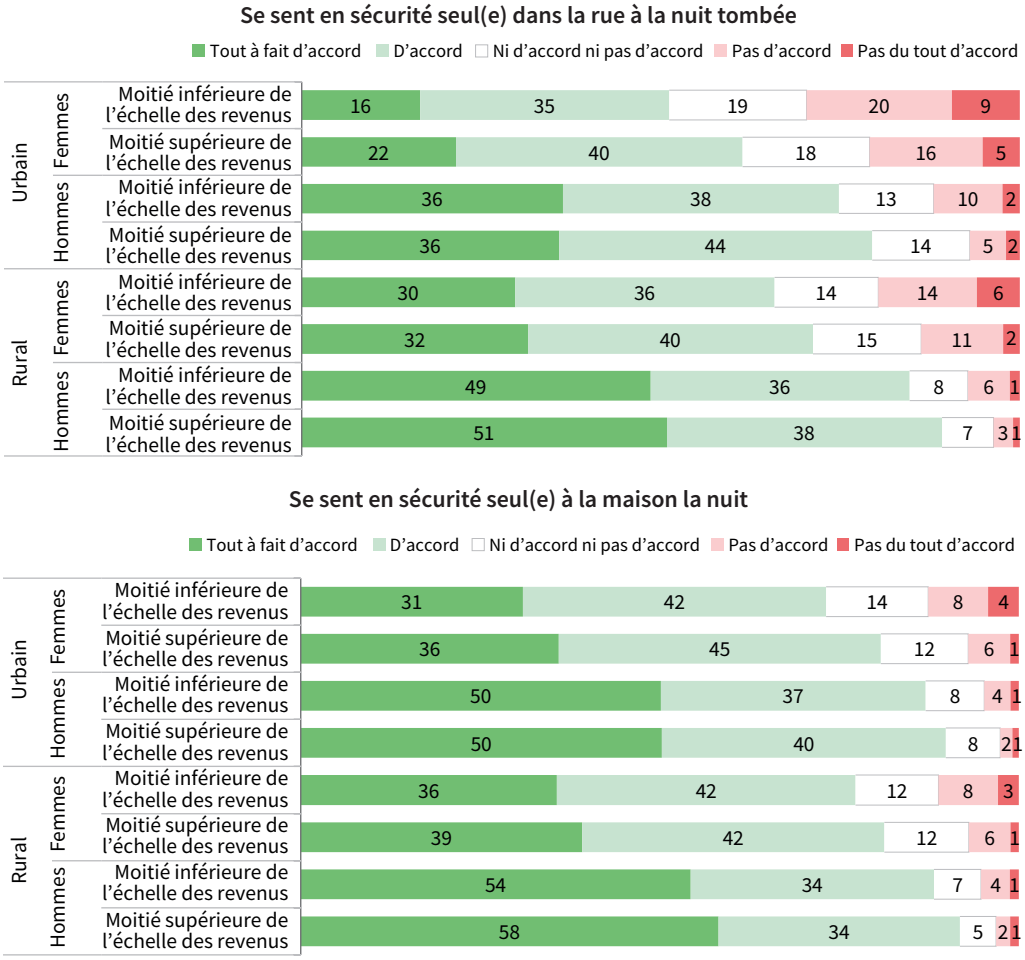


**Remarque:** *Des segments de même valeur peuvent présenter des longueurs différentes en raison des arrondis.*

eurofound.link/0038 eurofound.link/0039

comme un seul et même groupe. Ignorer ces différences peut mener à des interprétations trompeuses.

Ne pas se sentir en sécurité dans son quartier une fois la nuit tombée est plus fréquent dans les zones urbaines que dans les zones rurales, mais le sentiment d'insécurité personnelle chez soi la nuit est semblable dans les deux configurations. Les femmes sont plus nombreuses à se sentir en insécurité, mais les hommes concernés sont généralement victimes d'exclusion sociale et beaucoup moins susceptibles de s'engager dans une activité physique (Eurofound, 2017). Ces tendances se confirment lorsque les variables revenus, urbanisation et sexe sont combinées. En particulier, le sentiment d'insécurité est nettement plus fort chez les femmes qui habitent en zone urbaine et dont le revenu se situe dans la moitié inférieure de l'échelle salariale: elles sont 30 % à ne pas se sentir pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules à la nuit tombée et 13 % à ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles sont seules chez elles la nuit (figure 1: différence mineure en raison des arrondis). Les personnes dont le revenu se situe dans la moitié inférieure de l'échelle salariale – indépendamment du sexe et du milieu de vie – ont davantage tendance à se sentir en insécurité que les personnes dont le revenu se situe dans la moitié supérieure, que ce soit chez elles ou à l'extérieur. Par ailleurs, le sentiment d'insécurité perçu par ces personnes est plus intense.

En résumé, si l'insécurité personnelle semble faire exception parmi les cinq types d'insécurités étudiées dans la présente note, dans la mesure où elle donne l'impression de ne pas comporter de composante économique, ce n'est en réalité pas le cas: les personnes dont le revenu se situe dans la moitié inférieure de l'échelle salariale sont plus susceptibles de se sentir en situation d'insécurité personnelle et ces sentiments sont plus intenses. Cependant, comme pour tous les autres types d'insécurités sociales analysées ci-dessous, d'autres facteurs jouent également un rôle, parmi lesquels le sexe et le fait de vivre en zone urbaine ou rurale.

## Insécurité en matière de logement

Pour mesurer comment les citoyens évaluent la probabilité de perdre leur logement, l'EQLS contenait la question suivante: «Dans quelle mesure est-il selon vous probable ou improbable que vous soyez obligé(e) de quitter votre logement dans les 6 prochains mois faute de pouvoir le payer?» Dans le contexte de cette discussion, nous considérons que tous ceux qui n'ont pas répondu «Très improbable» à cette question ressentent une insécurité en matière de logement (techniquement, ils ne se sentent pas en totale sécurité dans ce domaine).

Il n'est pas surprenant que le sentiment de très grande sécurité en matière de logement ait décliné durant la «Grande récession», mais il est important de noter que, même dans le contexte actuel de relance économique, le sentiment de sécurité absolue a peut-être baissé davantage; en 2016, 76 % des personnes interrogées estiment «très improbable» de devoir quitter leur logement, contre 82 % en 2011 (Eurofound, 2017, p. 75).

Le sentiment de sécurité en matière de logement varie fortement en fonction du type de logement et du statut de ses occupants. Les personnes qui louent sur le marché privé sont les plus nombreuses à vivre dans l'insécurité (45 %), tandis que les propriétaires sans emprunt à rembourser sont ceux qui l'expérimentent le moins (14 %). Le niveau de revenus fait également la différence. Dans le quartile supérieur de revenus, on n'observe pas de différence notable dans le sentiment d'insécurité exprimé par les personnes qui louent un logement sur le marché privé (32 %) et celles qui louent un logement social (30 %). Dans le quartile inférieur, en revanche, la différence entre ces deux groupes est frappante (53 % contre 35 % respectivement). Par ailleurs, si les propriétaires devant rembourser un emprunt sont généralement moins nombreux à vivre dans l'insécurité (23 %) que les locataires d'un logement social (33 %), cette différence devient pratiquement nulle lorsque l'on observe le quartile inférieur de revenus uniquement (35 % contre 33 %).

Le fait d'inclure dans la discussion les difficultés financières – les arriérés (dans les factures de services publics ou de téléphone,

**Figure 2: Insécurité en matière de logement et difficultés financières dans le quartile inférieur de revenus (%), selon le type de logement et le statut des occupants, UE, 2016**

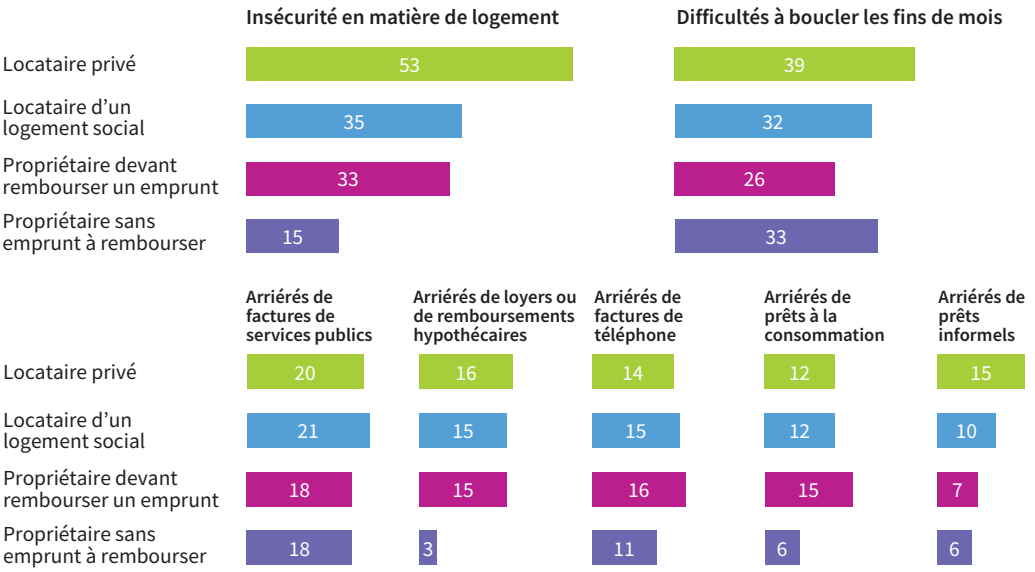


eurofound.link/0040

dans le loyer ou le remboursement de prêts à la consommation et de prêts informels) et la difficulté à boucler les fins de mois – permet d'examiner plus en profondeur l'insécurité liée au logement dans le quartile inférieur de revenus (figure 2). Dans ce groupe, les arriérés sont pratiquement aussi fréquents chez les locataires de logements sociaux que chez ceux qui louent sur le marché privé (cependant, les arriérés liés à des prêts informels sont plus fréquents chez les locataires privés). Ceci contraste fortement avec le sentiment d'insécurité en matière de logement, qui est nettement plus fréquent chez les personnes qui louent sur le marché privé. Il est également intéressant de noter que les propriétaires sans emprunt à rembourser éprouvent généralement plus de difficultés à boucler leurs fins de mois que les propriétaires qui ont un emprunt à rembourser et les locataires de logements sociaux, alors même qu'ils ressentent moins d'insécurité en matière de logement que les deux autres groupes.

En résumé, si, dans le quartile inférieur de revenus, les difficultés financières sont aussi fréquentes chez les locataires privés, les locataires de logements sociaux et les propriétaires avec emprunt à rembourser, l'insécurité en matière de logement est nettement plus fréquente chez les locataires du secteur privé. La location d'un logement social et l'achat sans emprunt semble protéger dans une certaine mesure contre l'insécurité en matière de logement. Toutefois, ce type de logements n'est en rien une garantie de sécurité et il ne faut pas non plus y voir le seul moyen de renforcer la sécurité de logement pour les groupes vulnérables.

## Insécurité en matière de soins de santé

L'accessibilité financière des soins constitue une dimension importante du droit à la santé, que les États membres ont reconnu être un droit fondamental de l'Union européenne (Commission européenne, 2018), ce qui a été confirmé dans le cadre du socle européen des droits sociaux. Les pays de l'UE sont censés fournir des soins de santé à l'ensemble des citoyens (en d'autres termes, ils doivent offrir une «couverture universelle») (Garrett et al., 2009). Malgré cela, il a été prouvé que de nombreuses personnes rencontraient des difficultés pour accéder aux services de soins de santé, et ce pour diverses raisons, incluant le coût (Eurofound, 2013; 2014; voir les données sur l'accès inadéquat ou retardé aux soins dans Eurofound 2017, p. 34). Les études portant sur la crainte de ne pas pouvoir payer ses soins de santé demeurent pourtant peu abondantes.

Dans l'EQLS, les sondés ont été invités à répondre à la question suivante en rapport avec différents types de soins: «Dans quelle mesure serait-il facile ou non pour vous de prendre en charge les dépenses pour chaque service suivant, si vous aviez besoin de les utiliser demain?» Si les soins dentaires et de santé mentale restent les services dont l'accessibilité suscite le plus d'inquiétude, les soins de santé les plus élémentaires – les soins primaires – ne sont malheureusement pas en reste (figure 3).

Plus d'un cinquième (22 %) des sondés ont répondu qu'il leur serait très difficile de prendre en charge les dépenses pour au moins l'un des cinq services énumérés. Un peu plus du quart de ce groupe (28 %) exprime ce niveau

**Figure 3: Pourcentage de personnes pour lesquelles il serait difficile ou très difficile de payer les services de soins spécifiés, UE, 2016**

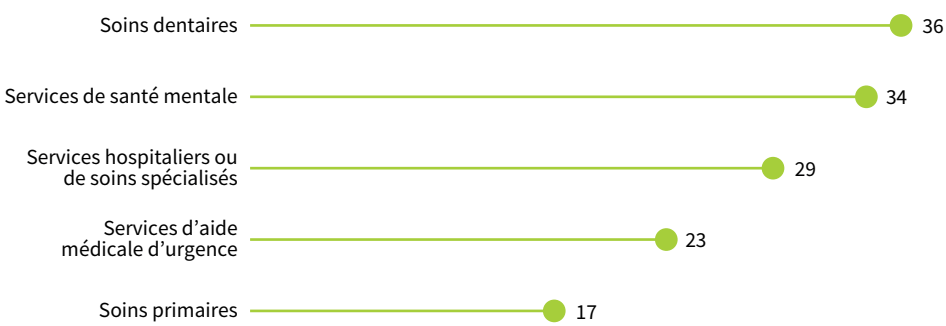


eurofound.link/0041

**Figure 4: Prévisions concernant l'accessibilité financière des soins de santé primaire par les personnes ayant ou non éprouvé des difficultés à y accéder la dernière fois qu'elles en ont eu besoin (%), UE, 2016**

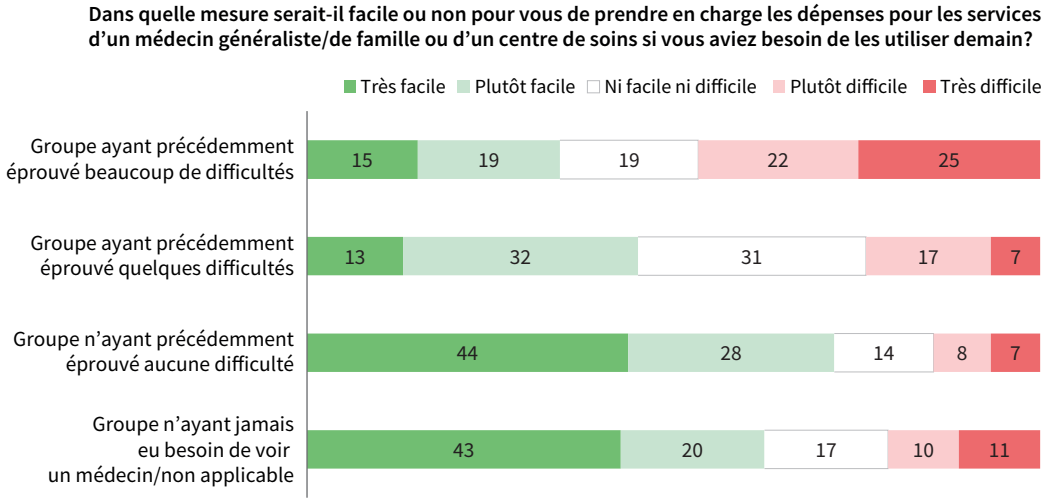


d'insécurité pour seulement un des cinq services, tandis que près d'un tiers d'entre eux (32 %) vivent cette insécurité pour les cinq services simultanément.

Le point positif est que la perception de la sécurité en matière de soins de santé dans l'UE est telle que 34 % des personnes éprouvant de grandes difficultés à boucler leurs fins de mois restent malgré tout confiantes dans leur capacité à prendre en charge les dépenses liées à ces cinq services de soins.

L'insécurité en matière de soins de santé n'est pas limitée aux personnes à faibles revenus: bien que 35 % des personnes du quartile le plus pauvre estiment qu'il serait difficile ou très difficile d'assumer le coût de ces services, c'est également le cas pour 22 % des personnes du quartile supérieur. Une étude antérieure a révélé que de nouveaux groupes risquaient de souffrir d'un accès réduit aux soins de santé du fait de leur niveau de revenus les plaçant dans une zone floue. Il s'agit notamment de personnes aux revenus moyens, qui gagnent trop pour pouvoir prétendre, par exemple, à l'exonération du ticket modérateur, mais trop peu pour pouvoir facilement prendre en charge les coûts liés aux soins de santé si cela s'avérait nécessaire (Eurofound, 2014). L'insécurité en matière de soins de santé est également ressentie par 7 % des personnes n'éprouvant aucune difficulté à boucler leurs fins de mois.

Mais s'il y a un groupe qui est souvent négligé lors de l'examen de l'insécurité en matière de santé, ce sont les personnes qui n'ont pas eu besoin de recourir aux services de soins durant la période concernée. Parce qu'elles sont souvent exclues des évaluations relatives aux besoins médicaux non satisfaits [réalisées à partir des statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) ou de certaines questions de l'EQLS, par exemple], les préoccupations que ces personnes peuvent avoir quant à leur accès aux soins de santé dans le futur passent souvent inaperçues. Un cinquième (21 %) des personnes n'ayant pas eu besoin d'accéder aux soins de santé primaire s'attendent à rencontrer des difficultés pour prendre en charge ces coûts si elles venaient à en avoir besoin dans un futur proche (voir la quatrième barre à la figure 4). Même 15 % des personnes dont l'accès aux soins primaires n'a jamais été entravé pour des motifs d'ordre financier s'attendent à éprouver des difficultés à l'avenir (voir la troisième barre à la figure 4).

Pour résumer, il est clair qu'une grande proportion de personnes dans l'UE – dont certaines n'ont jusqu'ici jamais eu de problèmes à prendre en charge les dépenses liées à leurs soins de santé – s'attendent à rencontrer des difficultés pour couvrir ces dépenses à l'avenir. Par ailleurs, près d'un cinquième de la population craint de ne pas pouvoir accéder aux soins primaires, la forme la plus élémentaire des soins de santé.

## Insécurité en matière d'emploi

L'EQLS mesure comment les gens se sentent dans leur emploi à l'aide de deux questions: «Dans quelle mesure est-il selon vous probable ou improbable que vous perdiez votre emploi

### Tableau 1: Nuances quant à l'insécurité perçue en matière d'emploi

| | | Probabilité de retrouver un emploi équivalent | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Très probable | Plutôt probable | Ni probable, ni improbable | Plutôt improbable | Très improbable | Total |
| Risque de perdre son emploi dans les 6 prochains mois | Très probable | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 3 |
| | Plutôt probable | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 5 |
| | Ni probable, ni improbable | 2 | 3 | 6 | 4 | 1 | 16 |
| | Rather unlikely | 2 | 7 | 6 | 8 | 3 | 27 |
| | Very unlikely | 12 | 8 | 6 | 12 | 11 | 49 |
| | Total | 17 | 20 | 21 | 27 | 16 | 100 |

dans les 6 prochains mois?» et – dans la probabilité où ils perdraient leur emploi – «Dans quelle mesure serait-il probable ou improbable que vous trouviez un travail à un niveau de salaire équivalent?» Les jeunes travailleurs sont plus nombreux à craindre de perdre leur emploi dans les 6 prochains mois, tandis que les travailleurs plus âgés redoutent davantage de ne pas pouvoir retrouver un travail à un niveau de salaire équivalent.

Le tableau 1 combine les réponses obtenues aux deux questions, mettant en lumière différentes nuances dans le sentiment d'insécurité en matière d'emploi. À peine plus d'un travailleur européen sur 10 (11 %) se sent totalement en sécurité dans ce domaine, estimant à la fois très improbable de perdre son emploi dans les 6 prochains mois et très probable de trouver un travail à un niveau de salaire équivalent si ça lui arrivait. Si, à l'inverse, seul 1 % des travailleurs se situe à l'autre extrême – estimant à la fois très probable de perdre son emploi dans les 6 prochains mois et très improbable de retrouver un travail à un niveau de salaire équivalent –, la grande majorité des travailleurs (les 88 % restants) expriment néanmoins un certain degré d'insécurité.

En comparant les types de contrats, on constate que les travailleurs sous contrat à durée indéterminée sont moins susceptibles de connaître les formes les plus extrêmes d'insécurité: ils ne sont que 2 % à craindre très sérieusement de perdre leur emploi dans les 6 prochains mois. En revanche, cette réponse est beaucoup plus fréquente chez les travailleurs embauchés sous des contrats plus précaires. Elle est citée par 17 % des travailleurs sous contrat à durée déterminée de moins de 12 mois, 10 % de ceux engagés sous contrat intérimaire, 10 % de ceux sans contrat écrit et 4 % de ceux engagés sous contrat à durée déterminée de 12 mois ou plus.

Cependant, bon nombre de travailleurs bénéficiant de contrats à durée indéterminée expérimentent tout de même des formes plus modérées d'insécurité. En effet, si l'on additionne tous ceux de ce groupe qui ont répondu «très probable», «plutôt probable» et «ni probable ni improbable» à la question concernant la probabilité d'une perte d'emploi dans les 6 prochains mois, on atteint les 20 %. Dans le même temps, ce chiffre est à mettre en perspective avec ceux des autres groupes: 59 % pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée de moins de 12 mois, 72 % pour ceux engagés sous contrat intérimaire, 51 % pour ceux sans contrat écrit et 34 % pour ceux engagés sous contrat à durée déterminée de plus de 12 mois.

La proportion de travailleurs se disant confiants dans leur capacité à retrouver un travail à niveau de salaire équivalent s'ils perdaient leur travail actuel ne varie pas de façon significative en fonction du type de contrat: par exemple, elle est de 17 % chez les travailleurs sous contrat à durée déterminée de 12 mois ou plus et de 14 % chez les travailleurs engagés sous contrat intérimaire. Cependant, le sentiment d'insécurité ressenti est plus intense chez les travailleurs sous contrat à durée indéterminée et chez ceux sans contrat écrit: ils sont 17 % et 20 % respectivement à estimer très improbable de retrouver un emploi équivalent. Ce degré d'insécurité chez les travailleurs sous contrat à durée indéterminée peut s'expliquer par le fait qu'ils sont généralement plus âgés. Une autre étude a révélé que la probabilité perçue de trouver un nouvel emploi diminuait nettement chez les travailleurs plus âgés (Eurofound, 2017).

En résumé, le type de contrat constitue un facteur important pour déterminer l'insécurité en matière d'emploi, les travailleurs sous contrat à durée indéterminée étant ceux se sentant le plus en sécurité. Cependant, il

convient aussi de noter que, même dans ce groupe, bon nombre de travailleurs n'écartent pas complètement la possibilité de perdre leur emploi dans les 6 prochains mois.

## Insécurité relative aux pensions de retraite

Les responsables politiques craignent que de nombreuses personnes ne perçoivent que de faibles revenus lorsqu'elles prendront leur retraite, en raison du vieillissement croissant de la population et des capacités limitées des systèmes de retraites actuels. Afin de voir si ce sujet préoccupe les Européens, les personnes interrogées dans le cadre de l'EQLS ont été invitées à répondre à la question suivante: «Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure vous inquiétez-vous de ne pas percevoir un revenu suffisant lorsque vous serez âgé(e)? 1 signifie pas inquiet/inquiète du tout, 10 signifie extrêmement inquiet/inquiète.» [2] Une étude antérieure a révélé que, parmi les différents groupes d'âge, les 35-49 ans étaient les plus susceptibles de s'inquiéter de ne pas percevoir un revenu suffisant lorsqu'ils seront âgés. Les chômeurs de longue durée sont particulièrement concernés.

Les femmes consacrant généralement moins de temps au travail rémunéré, le sexe constitue une dimension importante dans le débat sur l'adéquation des pensions. L'EQLS confirme que, dans l'UE, les femmes sont effectivement plus susceptibles de s'inquiéter de percevoir un revenu insuffisant lorsqu'elles seront âgées. Si l'on regarde les variations entre les États membres, les différences entre les hommes et les femmes sont particulièrement nettes en Slovaquie, en Bulgarie, en Suède et en Lettonie (plus de 10 points de pourcentage de différence entre les hommes et les femmes ayant choisi une valeur située entre 6 et 10), mais sont également importantes au Danemark, en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Finlande, en Slovénie et en Estonie (figure 5).

Des études plus approfondies sont nécessaires pour comprendre pleinement les différences observées entre les pays pour ce type d'insécurité. Les mesures de l'EQLS portent sur les connaissances et les perceptions. Les réponses des sondés reflètent probablement un ensemble complexe d'attentes, non seulement en termes de revenus (qu'ils soient du travail ou de retraite), mais aussi en termes de dépenses liées à divers besoins personnels

**Figure 5: Niveaux d'inquiétude quant à l'adéquation des revenus à un âge avancé (%), selon le sexe, États membres de l'UE, 2016**

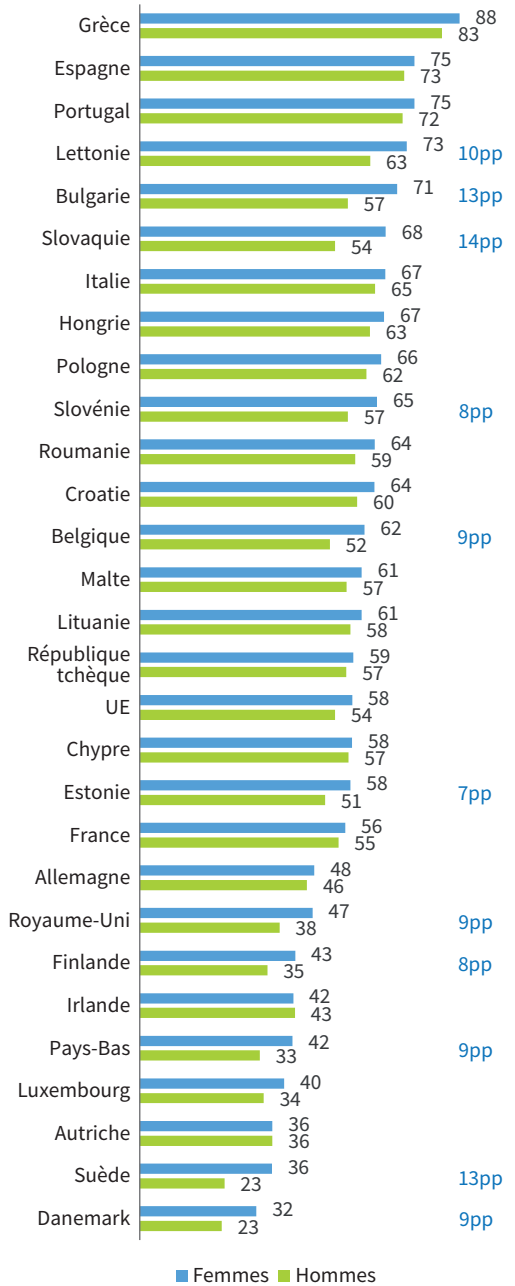


**Remarques:** *Le graphique montre les pourcentages de personnes ayant choisi une valeur située entre 6 et 10 sur une échelle de 1 à 10. Lorsqu'elles sont significatives, les différences en points de pourcentage (pp) entre les hommes et les femmes sont indiquées sur le côté droit du graphique.*

eurofound.link/0042

2 Cette question était inspirée de l'enquête sociale européenne (ESS) de 2006. L'ESS couvrait alors 19 pays de l'UE.

tels que le coût des soins de santé et des soins de longue durée. Leurs réponses reflètent aussi sans doute dans quelle mesure ils pensent pouvoir compter sur les revenus d'autres membres de la famille, notamment ceux du partenaire (y compris les pensions de survie), mais aussi ceux des enfants. Si l'on en croit les résultats présentés ici, ce dernier aspect pourrait expliquer en partie les différences observées entre les sexes dans les différents pays, les femmes séparées et divorcées se distinguant par un niveau très élevé d'insécurité. La proportion de femmes préoccupées par l'adéquation de leurs futures pensions de retraite est systématiquement plus élevée à mesure qu'on se rapproche de l'extrémité supérieure de l'échelle (de 7 à 10). Sur l'ensemble de l'UE, 48 % des femmes évaluent leur degré d'inquiétude à 7 ou plus, contre 43 % des hommes. La proportion de femmes exprimant ce niveau d'inquiétude est particulièrement élevée chez les femmes séparées ou divorcées (59 %), mais elle est encore plus forte dans le sous-ensemble des 25-49 ans (63 %).

S'il est important de mettre en lumière les inégalités entre les sexes, il ne faut pas perdre de vue les proportions absolues de personnes exprimant des niveaux élevés d'inquiétude dans les différents pays. Par exemple, même si la différence entre les hommes et les femmes est plus petite au Portugal et en Espagne qu'en Suède ou au Royaume-Uni, il n'en reste pas moins que même les hommes portugais ou espagnols sont nettement plus susceptibles d'exprimer des degrés d'inquiétude élevés que les femmes suédoises ou britanniques.

## Existe-t-il des personnes épargnées par les insécurités sociales?

Il ressort clairement des analyses ci-dessus que différents types d'insécurités sociales affectent des groupes de population eux aussi relativement différents. La question qui se pose est donc celle-ci: quelle est la proportion de personnes dans l'UE qui ne connaît aucun de ces cinq types d'insécurité, même dans une très faible mesure? Pour répondre à cette question et à d'autres qui en découlent, nous nous sommes intéressés aux personnes qui expérimentent les niveaux de sécurité les plus élevés (ou de sécurité absolue) pour chacune des dimensions examinées.

Après avoir exclu l'insécurité en matière d'emploi (parce qu'elle ne s'applique qu'aux personnes qui travaillent), nous avons constaté que seulement 2 % des citoyens européens se sentaient en totale sécurité pour les quatre autres dimensions. Ces personnes se sentent parfaitement en sécurité à l'extérieur comme à l'intérieur de leur maison, ne sont pas du tout inquiètes à propos de leurs futures pensions, estiment très improbable de devoir quitter leur logement faute de pouvoir le payer et s'attendent à pouvoir facilement prendre en charge les dépenses relatives aux cinq types de soins de santé si nécessaire. En revanche, 12 % de la population ne ressent pas ce niveau très élevé de sécurité (ou de sécurité absolue) perçue pour l'ensemble de ces dimensions. Les 86 % restants se sentent en sécurité pour au moins une des dimensions, mais pas pour toutes.

Ces résultats changent-ils si on ajoute l'insécurité en matière d'emploi? Sur les 2 % exprimant de très hauts niveaux de sécurité dans les quatre autres dimensions, 42 % occupent un emploi rémunéré (la plupart, 46 %, sont des retraités qui ne travaillent pas). À peine un peu plus d'un tiers de ce groupe expérimente le plus haut niveau de sécurité en matière d'emploi. Le pourcentage de personnes connaissant des niveaux élevés de sécurité pour toutes les dimensions examinées (quatre types pour les personnes sans emploi, cinq pour celles qui travaillent) est ainsi réduit à seulement 1 %. Sur les 12 % qui ne ressentent une sécurité absolue (l'échelon le plus haut sur l'échelle proposée) pour aucune des dimensions, 58 % occupent un emploi rémunéré (les retraités ne représentent que 16 %) et, parmi eux, 2 % connaissent le plus haut degré de sécurité en matière d'emploi. Le pourcentage de personnes ne connaissant les plus hauts niveaux de sécurité pour aucune des dimensions examinées (quatre pour les personnes sans emploi, cinq pour celles qui travaillent) demeure donc équivalent à 12 % de la population européenne.

## L'emploi protège-t-il contre les insécurités?

L'emploi peut protéger contre certaines insécurités dans la mesure où il garantit des revenus et une protection sociale accrue par le biais, par exemple, d'une assurance chômage, d'un système de retraite par capitalisation, d'une assurance accidents et d'une assurance maladie complétant les droits sociaux fondamentaux qui ne dépendent pas de l'emploi. Cependant, le socle européen des droits sociaux reconnaît que l'emploi ne protège pas toujours contre la pauvreté et invite les responsables politiques à s'attaquer à ce problème. L'analyse menée dans le cadre de notre étude révèle que l'emploi ne protège pas forcément non plus contre les insécurités sociales examinées dans la présente note

d'orientation. Dans l'ensemble, 13 % des travailleurs ne connaissent les plus hauts niveux de sécurité dans aucune des quatre dimensions non liées à l'emploi, contre 11 % chez les personnes qui n'occupent pas d'emploi rémunéré.

Cependant, l'observation des différences au sein de groupes d'âge spécifiques et entre les sexes révèle que les personnes qui travaillent jouissent généralement d'un sentiment de sécurité plus élevé que celles qui ne travaillent pas. Par exemple, chez les 35-49 ans, 16 % des femmes et 14 % des hommes qui travaillent n'expriment le plus haut niveau de sécurité pour aucune des quatre dimensions, contre 19 % des femmes et 18 % des hommes qui ne travaillent pas.

Par conséquent, le fait d'avoir un emploi semble offrir un léger avantage en termes de protection contre les insécurités sociales. Mais l'effet de la sécurité en matière d'emploi est peut-être encore plus puissant. Parmi les travailleurs qui estiment très improbable de perdre leur emploi durant les 6 prochains mois ou très probable de retrouver un travail à niveau de salaire équivalent s'ils venaient à perdre leur travail actuel, ils ne sont que 5 % à ne pas connaître les plus hauts niveaux de sécurité pour l'ensemble des quatre dimensions. Ce chiffre descend même à 2 % chez les travailleurs qui considèrent qu'il est très peu probable qu'ils perdront leur emploi, et très probable qu'ils en retrouveront un autre équivalent. Un contrat à durée indéterminée protège davantage contre les insécurités (13 % des travailleurs n'expriment pas le plus haut niveau de sécurité pour l'ensemble des quatre dimensions) qu'un contrat à durée déterminée ou intérimaire (18 %).

Quels sont les types d'insécurités sociales les plus fréquemment rencontrées chez les travailleurs qui se sentent en sécurité dans leur emploi, par rapport à ceux dont ce n'est pas le cas? C'est pour l'insécurité en matière de logement que la différence en points de pourcentage est la plus importante. Parmi les travailleurs exprimant le plus haut niveau de sécurité en matière d'emploi, ils sont 93 % à estimer très improbable de devoir quitter leur logement, contre 57 % chez les autres. Lorsque l'on compare les proportions, en revanche, ce sont les revenus des personnes âgées qui créent la plus grande différence: les personnes qui connaissent la sécurité la plus grande en matière d'emploi sont près de cinq fois moins susceptibles de s'inquiéter à propos des revenus qu'elles percevront à un âge avancé que les autres (3 % contre 18 %).

## Insécurité et résilience

Les insécurités affectent la qualité de vie dans une moindre mesure lorsque des mécanismes sont mis en place pour en atténuer les effets. La capacité des gens à faire face aux événements perturbateurs peut être renforcée pour autant qu'ils puissent compter sur des ressources personnelles, un soutien interpersonnel et des institutions publiques efficaces. La présente section examine la résilience perçue (la confiance en sa capacité à faire face aux événements perturbateurs), ainsi que la manière dont les différentes insécurités sociales varient en fonction des ressources auxquelles les individus ont accès. Pour mesurer la résilience, les personnes interrogées dans le cadre de l'EQLS ont été invitées à dire dans quelle mesure elles étaient d'accord avec les affirmations suivantes: «Lorsque les choses vont mal dans ma vie, il me faut généralement beaucoup de temps pour revenir à la vie normale» et «J'ai du mal à gérer les problèmes sérieux auxquels je suis confronté(e) dans ma vie».

Les personnes qui expriment un faible degré d'insécurité sociale sont souvent celles qui présentent les meilleurs niveaux de résilience. Par exemple, parmi les personnes qui jugent très improbable de devoir quitter leur logement ou de perdre leur travail, elles sont respectivement 68 % et 58 % à ne pas être d'accord (voire pas du tout d'accord) qu'il leur faut beaucoup de temps pour revenir à la vie normale lorsque les choses vont mal. Ce chiffre est à mettre en rapport avec la moyenne de 55 % dans la population générale. De même, les proportions de personnes qui ne sont pas d'accord avec l'affirmation sont relativement élevées chez les personnes qui se disent confiantes dans leur capacité à trouver un nouveau travail si elles venaient à perdre leur emploi actuel (73 %), qui ne se sont pas du tout inquiètes pour leur pension (69 %), qui se sentent en sécurité à l'extérieur à la nuit tombée (62 %) ou seules chez elles la nuit (62 %), ou qui s'attendent à pouvoir facilement prendre en charge les dépenses relatives aux cinq types de soins de santé si nécessaire (68 %).

Toutefois, l'inverse n'est pas nécessairement vrai: les personnes dont le degré d'insécurité est le plus élevé ne sont pas forcément celles dont les niveaux de résilience sont les plus bas. Bien que leur proportion soit moindre, bon nombre de personnes se sentant en sécurité (c'est-à-dire qui expriment de faibles degrés d'insécurité) présentent néanmoins de faibles niveaux de résilience. Par exemple, parmi ceux

qui considèrent très improbable de devoir quitter leur logement, 22 % sont d'accord (voire tout à fait d'accord) avec l'affirmation «Lorsque les choses vont mal dans ma vie, il me faut généralement beaucoup de temps pour revenir à la vie normale». De même, les personnes qui estiment plutôt probable de devoir quitter leur logement font preuve de moins de résilience que celles qui pensent que cette situation est très probable (44 % des premiers sont d'accord avec l'affirmation, contre 30 % des deuxièmes) et les personnes qui estiment plutôt probable de perdre leur emploi font également preuve d'une résilience moindre (34 % d'entre eux sont d'accord avec l'affirmation) que celles qui pensent que cette situation est très probable (28 %). Tous ces éléments suggèrent que les différentes sortes de ressources dont disposent les personnes doivent être examinées afin de comprendre quelles sont celles qui déterminent la résilience et pour quel type d'insécurité.

Une grande proportion des personnes qui obtiennent les meilleurs scores en termes de résilience perçue (qui ne sont pas du tout d'accord avec les deux affirmations) ressentent de l'insécurité pour les cinq dimensions étudiées. Par exemple, 11 % d'entre elles se disent extrêmement inquiètes de ne pas percevoir un revenu suffisant lorsqu'elles seront âgées. Ce résultat semble indiquer que la résilience personnelle ne suffit pas à contrebalancer entièrement certains types d'insécurités, pour lesquels il convient dès lors de trouver des solutions systémiques.

## Ressources personnelles

Le degré de résilience ressenti par les individus dans différentes situations dépendra probablement en partie de leurs ressources personnelles, et plus particulièrement de leur niveau d'instruction. Ces ressources peuvent aider une personne à trouver le soutien et l'information dont les individus ont besoin pour faire face (Eurofound, 2015). Les personnes qui présentent un niveau d'instruction élevé sont plus susceptibles de témoigner d'un niveau élevé de résilience. La figure 6 montre que les personnes ayant un niveau d'instruction plus bas ont davantage tendance à manquer de résilience.

À l'inverse, si l'on s'intéresse à ceux qui font preuve de résilience, on constate que 21 % des personnes qui possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation «Lorsque les choses vont mal dans ma vie, il me faut généralement beaucoup de temps pour revenir à la vie normale», tandis qu'elles sont 22 % à ne pas être d'accord avec l'affirmation «J'ai du mal à gérer les problèmes sérieux auxquels je suis confronté(e) dans ma vie». En comparaison, ces chiffres sont respectivement de 9 % et 12 % chez les personnes ayant un niveau d'enseignement primaire.

Les personnes qui possèdent un niveau d'instruction élevé et qui expriment des insécurités sociales sont-elles plus susceptibles de faire preuve de résilience que celles ayant un niveau d'instruction plus faible? Il semble en effet que ce soit le cas.

Par exemple, 37 % des travailleurs ayant un niveau d'enseignement primaire et exprimant une certaine insécurité en matière d'emploi (ils n'excluent pas la possibilité de perdre leur emploi dans les six prochains mois) n'éprouvent pas de difficultés à gérer les problèmes sérieux auxquels ils sont confrontés dans leur vie, tandis qu'ils sont 22 % à ne pas considérer qu'il leur faudrait longtemps pour revenir à la vie normale si les choses allaient

### Figure 6: Manque de résilience en fonction du niveau d'instruction (%), UE, 2016

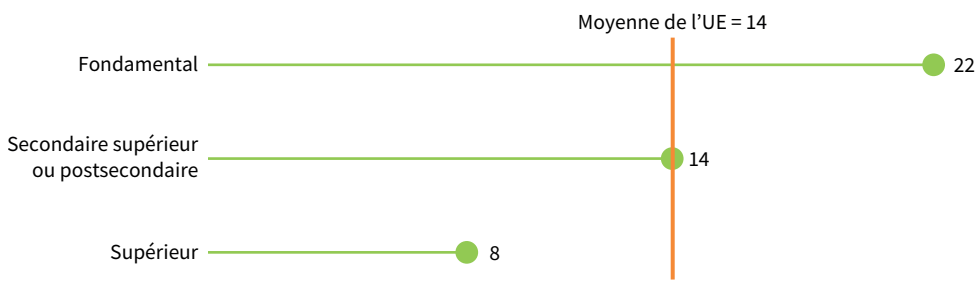


**Remarque:** *Pourcentage des sondés qui sont d'accord (voire tout à fait d'accord) avec les deux affirmations suivantes: «Lorsque les choses vont mal dans ma vie, il me faut généralement beaucoup de temps pour revenir à la vie normale» et «J'ai du mal à gérer les problèmes sérieux auxquels je suis confronté(e) dans ma vie».*

eurofound.link/0043

mal. En comparaison, ces chiffres sont respectivement de 55 % et 58 % chez les travailleurs possédant un diplôme d'enseignement supérieur. Ces données suggèrent que les personnes disposant de ressources personnelles plus limitées sont plus enclines à ressentir de l'insécurité sociale et, le cas échéant, sont moins susceptibles de se sentir capables d'y faire face.

## Soutien interpersonnel

Le soutien de la famille et des amis peut aider les individus à faire face aux insécurités (Lim, 1996), c'est pourquoi l'EQLS comporte une question visant à mesurer le soutien interpersonnel. Cette question invite les personnes interrogées à indiquer vers qui elles se tourneraient pour obtenir une aide dans différentes situations: si elles avaient besoin d'aide chez elles quand elles sont malades, si elles avaient besoin d'un conseil au sujet d'une affaire personnelle ou familiale sérieuse, si elles avaient besoin d'aide pour trouver un emploi, si elles se sentaient un peu déprimées et qu'elles voulaient en parler à quelqu'un, s'il leur fallait de l'argent de manière urgente ou si elles avaient besoin d'aide pour s'occuper de leurs enfants. Les réponses possibles à cette question sont: un membre de la famille, un ami ou voisin, un organisme ou personne.

Dans l'ensemble, les personnes qui indiquent n'avoir personne vers qui se tourner sont moins susceptibles de se montrer résilientes. Par exemple, 14 % des personnes qui disent qu'elles peuvent compter sur un membre de la famille lorsqu'elles ont besoin d'aide chez elles quand elles sont malades déclarent avoir du mal à gérer les problèmes sérieux auxquels elles sont confrontées dans leur vie et avoir besoin de beaucoup de temps pour revenir à la vie normale si les choses vont mal. En comparaison, ce manque de résilience est présent chez 21 % des gens qui n'ont personne vers qui se tourner lorsqu'ils ont besoin d'aide quand ils sont malades. Il est intéressant de noter que la résilience est généralement plus forte chez les personnes qui peuvent compter sur l'aide d'un membre de la famille que chez celles qui peuvent compter sur un ami ou un voisin. Il en va de même lorsque le soutien demandé est d'ordre monétaire (figure 7) ou concerne une aide pour s'occuper des enfants.

De quelle manière le soutien interpersonnel se rattache-t-il aux différents types d'insécurité? L'un des types de soutiens mesurés dans l'EQLS est particulièrement pertinent concernant la sécurité en matière d'emploi: l'aide pour trouver un travail. Un soutien informel de ce type peut protéger contre le sentiment d'insécurité en matière d'emploi. Parmi les travailleurs qui disent ne pouvoir compter sur l'aide de personne, ils sont 11 % à penser qu'il est probable (voire très probable) qu'ils perdent leur emploi dans les six prochains mois, contre 8 % parmi ceux qui pensent pouvoir compter sur le soutien de leur famille ou de leurs amis. Et parmi ceux qui pensent ne pouvoir compter sur personne pour les aider à trouver un travail, ils sont 26 % à estimer très improbable de retrouver un travail à niveau de salaire équivalent s'ils venaient à perdre leur emploi actuel, contre 20 % chez ceux qui disent pouvoir compter sur la famille ou les amis.

La relation entre ces variables peut être complexe, dans la mesure où il peut y avoir des facteurs structurels ou autres en jeu. Par ailleurs, les raisons pour lesquelles un individu

**Figure 7: Manque de résilience en fonction des sources d'aide dont bénéficient les sondés s'ils ont besoin de lever des fonds de manière urgente (%), UE, 2016**

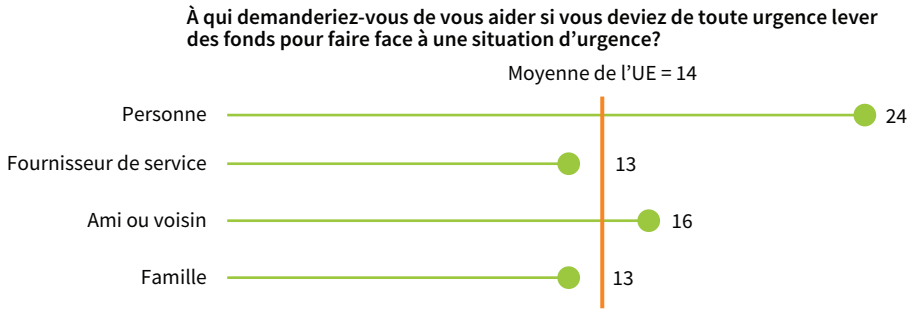


**Remarque:** *Pourcentage des sondés qui sont d'accord (voire tout à fait d'accord) avec les deux affirmations suivantes: «Lorsque les choses vont mal dans ma vie, il me faut généralement beaucoup de temps pour revenir à la vie normale» et «J'ai du mal à gérer les problèmes sérieux auxquels je suis confronté(e) dans ma vie».*

eurofound.link/0044

ne peut pas compter sur un soutien interpersonnel sont multiples. Cependant, il est malgré tout intéressant de noter que les personnes qui déclarent ne s'attendre à recevoir aucun soutien, qu'il soit personnel ou institutionnel, si elles devaient chercher un nouveau travail sont souvent celles qui craignent le plus de perdre leur emploi et de ne pas pouvoir en trouver un autre. Il est préoccupant de voir que l'absence de soutien interpersonnel s'accompagne d'un renforcement du sentiment d'insécurité, car cela signifie que l'impact des insécurités sociales est plus fort chez ceux qui ne possèdent pas ces sources de résilience et, dans le même temps, que les risques semblent plus élevés.

## Efficacité des institutions

La qualité de l'administration publique va-t-elle de pair avec un sentiment de résilience élevé? La mesure de la confiance dans l'administration publique peut être considérée comme un indicateur de la qualité perçue des institutions. L'analyse des données correspondantes révèle que les personnes faisant peu confiance à l'administration publique sont effectivement plus enclines à manifester un manque de résilience (figure 8).

Les personnes exprimant une forte confiance dans l'administration publique présentent généralement des degrés particulièrement élevés de résilience. Par exemple, 23 % des sondés qui accordent à l'administration publique une note de confiance de 8 et plus ne sont pas du tout d'accord avec l'affirmation «Lorsque les choses vont mal dans ma vie, il me faut généralement beaucoup de temps pour revenir à la vie normale», tandis qu'ils sont 24 % à ne pas être du tout d'accord avec l'affirmation «J'ai du mal à gérer les problèmes sérieux auxquels je suis confronté(e) dans ma vie». En comparaison, ces chiffres s'élèvent respectivement à 15 et 16 % chez les personnes qui octroient à l'administration publique une note de confiance de 3 ou moins. Si l'on compare la proportion de personnes qui ne sont simplement «pas d'accord» avec ces affirmations (sans compter celles qui ne sont «pas du tout d'accord»), la différence est moindre (38 % contre 35 % pour la première affirmation), voire inversée (38 % contre 39 % pour la deuxième affirmation). Autrement dit, les citoyens qui ont confiance dans l'administration publique se déclarent généralement plus souvent résilients et, en particulier, hautement résilients.

L'analyse des données concernant l'insécurité relative aux pensions de retraite permet d'illustrer de manière plus spécifique comment la confiance dans les institutions – dans ce cas-ci, le système public de retraite – est liée à l'insécurité. Les personnes dont le revenu se situe dans la moitié inférieure de l'échelle des revenus sont proportionnellement plus nombreuses à s'inquiéter pour les revenus qu'elles percevront lorsqu'elles seront âgées que celles dont le revenu se situe dans la moitié supérieure, mais les différences sont plus marquées lorsque l'insécurité est mise en lien avec la qualité perçue du système de retraite (figure 9). Lorsque les individus n'ont pas confiance dans la qualité du système de retraite, ils s'inquiètent de percevoir une pension insuffisante, que leurs revenus actuels se situent dans la moitié inférieure (70 % d'inquiets) ou supérieure (60 %) de l'échelle salariale.

### Figure 8: Manque de résilience en fonction du degré de confiance accordé à l'administration publique (%), UE, 2016

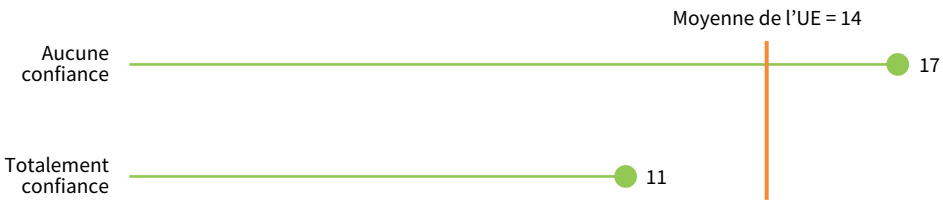


**Remarque:** *Pourcentage des sondés qui sont d'accord (voire tout à fait d'accord) avec les deux affirmations suivantes: «Lorsque les choses vont mal dans ma vie, il me faut généralement beaucoup de temps pour revenir à la vie normale» et «J'ai du mal à gérer les problèmes sérieux auxquels je suis confronté(e) dans ma vie». La confiance dans l'administration publique est considérée comme élevée si les répondants choisissent une note comprise entre 6 et 10 sur une échelle de 1 à 10 et faible s'ils choisissent une note comprise entre 1 et 5.*

## Figure 9: Insécurité relative aux pensions de retraite et qualité perçue du système de retraite (%), selon le revenu, UE, 2016

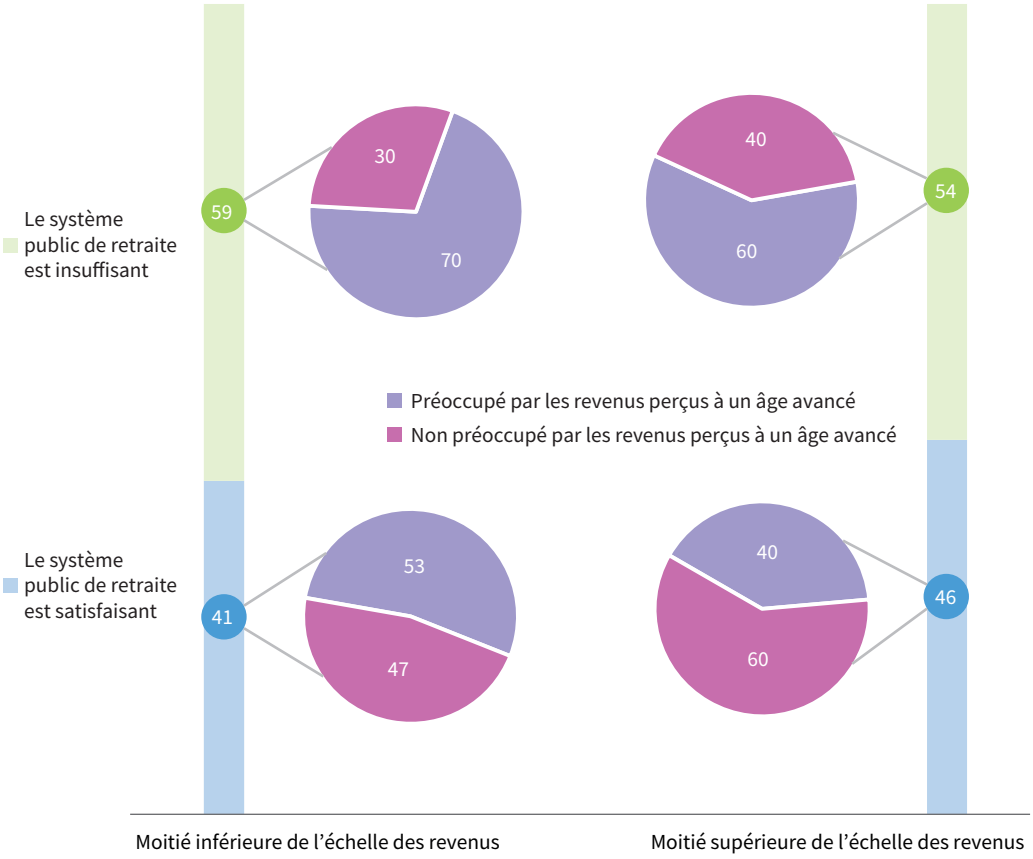


**Remarque:** *Le système public de retraite est jugé satisfaisant si les répondants lui donnent une note comprise entre 6 et 10 sur une échelle de 1 à 10 et insuffisant s'ils lui donnent une note comprise entre 1 et 5*

eurofound.link/0045

# Orientations politiques

**Reconnaître les insécurités sociales**

La qualité de vie dépend non seulement de la situation matérielle de chacun, mais aussi du degré de sécurité ressenti et des attentes individuelles à cet égard. Les décideurs politiques doivent en tenir compte pour mieux comprendre les préoccupations et les causes de mécontentement des citoyens, mais ils doivent aussi se servir de ces connaissances pour éclairer leurs politiques. Ils doivent prendre garde à ne pas sous-estimer l'importance des sentiments d'insécurité sociale, en particulier sous leurs formes modérées. Ceux-ci peuvent être les premiers indicateurs de problèmes, c'est pourquoi une politique préventive devrait s'efforcer de garantir une meilleure détection des niveaux d'insécurité davantage passés sous silence, ainsi que des niveaux plus élevés.

Les sentiments d'insécurité sociale sont généralement plus fréquents et plus intenses chez les personnes à faibles revenus. Une partie de cette insécurité pourrait sans doute être éliminée en améliorant l'information des citoyens quant à leur droit à percevoir des prestations financières ou d'autres types de prestations. Une étude antérieure a révélé que les personnes qui risquaient de perdre leur emploi ou leur logement, de percevoir des revenus insuffisants lorsqu'elles seraient âgées ou de ne pas pouvoir prendre en charge les dépenses liées aux soins de santé étaient nombreuses à ignorer qu'elles avaient le droit de bénéficier de ces prestations. Une meilleure information et un recours plus systématique à ce type de prestations pourraient contribuer à atténuer de tels sentiments d'insécurité sociale.

**S'attaquer aux formes spécifiques d'insécurité**

Le sentiment subjectif d'insécurité personnelle est quelque chose dont les responsables politiques doivent tenir compte dès lors que l'objectif est d'améliorer la qualité de vie. Par exemple, la lutte contre la criminalité risque de ne pas avoir l'effet escompté sur l'amélioration de la qualité de vie si le sentiment d'insécurité n'est pas atténué. Puisque le sentiment d'insécurité personnelle est plus fréquent et plus intense chez les personnes à faibles revenus, les décideurs politiques pourraient, par exemple, s'efforcer non seulement de renforcer la sécurité dans les quartiers défavorisés, mais aussi d'améliorer le sentiment de sécurité des habitants de façon à ce que ceux-ci modifient leur comportement, par exemple, en socialisant ou en faisant du sport s'ils ne le faisaient pas auparavant.

Pour ce qui est de l'insécurité en matière de logement, les décideurs politiques devraient accorder une attention particulière aux personnes du quartile de revenus le plus bas qui vivent dans un logement loué sur le marché privé.

Les décideurs politiques ne devraient cependant pas partir du principe que l'«universalité» des systèmes de soins de santé

a résolu tous les problèmes d'accès. Partout dans l'UE, des personnes rencontrent de nombreuses difficultés pour accéder aux soins de santé et la présente note d'orientation a révélé que de nombreux Européens pensent qu'ils seraient incapables de prendre en charge les dépenses liées aux soins de santé en cas de nécessité. Ce constat est également vrai pour les soins primaires, la forme la plus élémentaire des soins de santé à disposition des citoyens.

Le type de contrat de travail est un facteur essentiel pour la sécurité en matière d'emploi et ceux qui ne disposent pas d'un contrat à durée indéterminée ressentent une insécurité beaucoup plus forte que ceux sous CDI. Cependant, lorsqu'ils s'intéressent à la protection de l'emploi, les responsables politiques doivent regarder au-delà du type de contrat, puisque près d'un quart des travailleurs engagés sous CDI n'excluent pas eux-mêmes la possibilité de perdre leur emploi dans les six prochains mois et que la confiance en leur capacité de retrouver un travail à un niveau de salaire équivalent varie fortement. L'insécurité en matière d'emploi est multidimensionnelle, avec des différences d'intensité.

L'analyse a montré que l'insécurité relative aux revenus perçus à un âge avancé est plus grande et plus intense chez les femmes, surtout chez celles qui sont séparées ou divorcées. La question de l'insécurité relative aux pensions de retraite mériterait de faire l'objet d'une plus grande attention dans le cadre des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes. Il convient de renforcer les systèmes de retraite pour que les personnes puissent être assurées de percevoir un revenu suffisant et stable lorsqu'elles seront âgées, sans dépendre des droits à retraite d'un éventuel partenaire, et ce même si elles ont connu des interruptions de carrière et n'ont que faiblement cotisé.

### Lutter contre les insécurités multiples

Les insécurités sociales sont diverses, concernent tous les groupes de revenus et peuvent être ressenties simultanément. Lutter efficacement contre les insécurités sociales nécessite d'adopter une vision large aussi bien en termes de groupes sociaux qu'en ce qui concerne les aspects de la vie où l'insécurité est la plus préjudiciable au bien-être.

Lutter efficacement contre le chômage peut aider à atténuer au moins quatre types d'insécurité, que ce soit directement ou indirectement. Cependant, la sécurité de l'emploi semble protéger davantage contre les autres insécurités sociales que le simple fait d'avoir un travail.

La capacité à surmonter les insécurités sociales ne dépend pas uniquement de la résilience individuelle. Des institutions efficaces, l'accès à un soutien interpersonnel et institutionnel dans les moments difficiles et la présence de ressources personnelles suffisantes sont autant de facteurs qui contribuent à former une résilience face à l'adversité, qui peut à son tour atténuer les effets néfastes des insécurités sociales.

# Ressources

**Toutes les publications d'Eurofound sont disponibles à l'adresse suivante:**
www.eurofound.europa.eu

Les résultats de l'EQLS par pays et les principales données ventilées sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: https://www.eurofound.europa.eu/data/european-quality-of-life-survey


Bossert, W. et D'Ambrosio, C. (2013), «Measuring economic insecurity», *International Economic Review*, Vol. 54, no 3, pp. 1017–1030.

Commission européenne (2017), Document de réflexion sur la dimension sociale de l'Europe, COM(2017)206, Bruxelles.

Commission européenne (2018), Access to social protection for all forms of employment – Assessing the options for a possible EU initiative, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, Bruxelles.Eurofound (2013), *Le surendettement des ménages dans l'UE: le rôle des emprunts informels*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Eurofound (2014), *L'accès aux soins de santé en période de crise*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Eurofound (2015), *Accès aux prestations sociales: réduire l'absence de couverture*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Eurofound (2017), *Enquête européenne sur la qualité de vie 2016: qualité de vie, qualité des services publics et qualité de la société*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Garrett, L., Chowdhury, A. et Pablos-Méndez, A. (2009), «All for universal health coverage», *The Lancet*, Vol. 374, pp. 1294–1299.

Inglehart, R. (2018), «The age of insecurity: can democracy save itself?», *Foreign Affairs*, Vol. 9, no 3, pp. 20–29.

Kim, T.J, et Knesebeck, O. van dem (2016), «Perceived job insecurity, unemployment and depressive symptoms: A systematic review and meta-analysis of prospective observational studies», *International Archives of Occupational and Environmental Health*, Vol. 89, no 4, pp. 561–573.

Lim, V. K. G. (1996), «Job insecurity and its outcomes: Moderating effects of work-based and nonwork-based social support », *Human Relations*, Vol. 49, no 2, pp. 171–194.

Osberg, L. (2015), «How should one measure economic insecurity?», OECD Statistics Working Papers, 2015/01, Éditions de l'OCDE, Paris.

Renahy, E., Mitchell, C., Molnar, A., Muntaner, C., Ng, E., Ali, F. et al. (2018), «Connections between unemployment insurance, poverty and health: a systematic review», *European Journal of Public Health*, Vol. 28, no 2, pp. 269–275.

Stiglitz, J. E., Sen, A. et Fitoussi, J. P. (2009), *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Paris.

TJ-AR-18-002-FR-N

Les citoyens de l'UE sont nombreux à ressentir un sentiment d'insécurité dans plusieurs dimensions de leur vie, même dans les groupes plus aisés. Les décideurs politiques doivent tenir compte de ces insécurités pour mieux comprendre les préoccupations et les causes de mécontentement des citoyens. Ils doivent aussi se servir de ces connaissances pour éclairer et améliorer leur politique sociale et en matière d'emploi.

La présente note d'orientation examine l'insécurité dans cinq domaines: l'insécurité personnelle, en matière de logement, de soins de santé, d'emploi et de revenus perçus à un âge avancé. Elle souligne les cas dans lesquels leur intensité diffère en fonction de caractéristiques telles que l'âge, le sexe et les circonstances économiques. La présente note d'orientation conclut que la capacité à surmonter les insécurités sociales ne dépend pas uniquement de la résilience individuelle.

**La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) est une agence tripartite de l'Union européenne dont le rôle consiste à fournir des informations dans le domaine des politiques sociales, de l'emploi et du travail. Eurofound a été créée en 1975 par le règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil en vue de contribuer à la planification et à la conception de meilleures conditions de vie et de travail en Europe.**

Publications de l'UE

EF/18/019/FR

ISBN: 978-92-897-1743-4
ISSN: 2599-8188
doi:10.2806/02431